

Depuis le 12 mai, un nombre plus important d'agents a rejoint nos locaux et organisent leur espace de travail avec leurs responsables, la campagne IR continue et les usagers se pressent devant nos portes pour repartir déçus, énervés...., nos collègues s'inquiètent et quelquefois s'indignent. Nous souhaitons faire avec vous un point sur la situation en audio-conférence comme nous l'avons fait régulièrement depuis le 17 mars.

Nous avons quelques questions et remarques :

Point sur la campagne IR :

- de nombreux usagers déposent encore des déclarations papier et attendent que des boîtes soient mises à leur disposition dans les centres des finances publiques multi-services comme nous le faisons habituellement. Ces boîtes seront-elles installées ? est-il possible de le faire tout en restreignant l'accueil aux usagers qui ont pris rendez-vous ?
- Des affiches ont été posées devant les centres des finances publiques afin d'orienter les usagers sur leur portail impots.gouv ou le numéro d'appel national. De nombreux usagers se déplacent malgré tout parce qu'ils s'inquiètent de ne pas avoir reçu leur déclaration papier. La réponse qu'ils obtiennent s'ils appellent le numéro national est qu'ils ne doivent pas s'inquiéter puisque l'imprimé est en cours de distribution et sera distribué jusqu'à mi-mai, avec des retards possibles étant donné les difficultés actuelles des services postaux.

Lors de la campagne de déclaration 2019, des usagers se déplaçant dans nos centres des finances publiques, étaient sensibilisés à la déclaration dématérialisée. Des services civiques, des stagiaires et des agents d'accueil les assistaient dans la création d'un espace "particulier" à l'aide d'une adresse internet créée pour l'occasion et dans certains cas, l'adresse professionnelle de l'agent lui-même. Ces usagers ne recevront pas de déclaration papier, n'auront pas ce message par internet, et ne sauront pas comment obtenir une déclaration papier.

Ils représentent certainement, dans notre département, un nombre important de contribuables.

Pourrait-on ajouter une indication sur les affiches apposées à l'entrée des centres des finances publiques précisant que si fin mai ils n'ont pas reçu d'imprimé ils peuvent contacter nos services afin qu'une déclaration à remplir leur soit adressée ?

- peut-on avoir une estimation sur le volume de déclarations déposées et la répartition papier et internet ?
- les effectifs actuellement disponibles sont-ils suffisants pour faire face aux missions de la campagne IR ?
- l'accueil téléphonique est très important actuellement, la fourniture de casques audio avait été évoquée lors du CHSCT. A t'on fait le recensement des casques disponibles ? A t'on prévu de fournir des casques à tous les agents qui en feraient la demande ?

PRA

- chaque service s'organise pour l'installation des effectifs. On peut quelquefois assister à une foire à l'immobilier....Avez-vous connaissance de difficultés rencontrées par les responsables pour installer les équipes disponibles ? A t'on du déplacer certains bureaux et utiliser d'autres locaux ?
- dans le cas où des bureaux ont été installés dans des locaux qui n'étaient auparavant pas attribués au service, a t'on pu éviter d'isoler des agents ?
- les plans de prévention sont-ils disponibles ?
- les consignes en matière d'incendie ont-elles été précisées ?
- le nettoyage des locaux a quelquefois dû être réorganisé, a t'on fait appel à du personnel supplémentaire ?
- les consignes en matière de circulation dans les espaces communs semblent appliquées de manière inégale. Des agents demandent à ce que des marquages au sol soient appliqués dans les bâtiments où maintenant un nombre important d'agents circulent, pourra t'on le proposer à ceux qui le souhaitent ? des marquages au sol pourront-ils être positionnés dans les files d'attente des restaurants administratifs ?

Télétravail :

Certains télétravailleurs ne souhaitent plus l'être et demandent à revenir en présentiel, ou ne souhaitent travailler chez eux qu'une journée par semaine, avez-vous des retours sur d'éventuels redéploiements ?

Frais de repas :

Le décret du 7 avril sur le remboursement des frais de repas précise que les agents en mission et en présentiel, sont remboursés de leurs frais de repas, s'ils ne disposent pas de solution de restauration. Pour la DDFiP 62, les agents disposant habituellement de ticket restaurant sont exclus du dispositif ainsi que les agents non présents sur la tranche horaire 12-14h.

Dans certains départements, tous les agents en mission et présents dans les locaux en bénéficient, sans distinction.

Nous demandons la révision de votre position et une égalité de traitement entre tous les agents du département présents dans nos locaux en mission depuis le début du confinement et jusqu'à la réouverture des restaurants administratifs.

Quelques interrogations supplémentaires :

- L'accueil du bâtiment Brassart est ouvert malgré la situation toujours délicate. Quelles sont les raisons ayant motivé une ouverture de l'accueil ? Les horaires d'ouverture sont-ils les mêmes qu'habituellement ? D'autres services d'accueil de la DDFiP sont-ils accessibles ? des responsables se préparent à organiser un accueil dans des bureaux disposant de fenêtres à compter du 25 mai.

Nos services vont-ils réellement accueillir du public à compter de cette date ? Tous les services seront-ils concernés ? quelles seront les consignes à mettre en place pour l'organisation de ces accueils ? Avez-vous des informations à nous communiquer sur l'intrusion à l'accueil de Lens ?

- de nombreux agents, parents d'enfants de moins de 16 ans, ne pourront pas revenir ou ne seront pas en capacité d'être présents selon leurs horaires de travail habituels. Des agents ont une situation de fragilité qui ne leur permettra pas de regagner nos locaux avant longtemps. Pourront-ils être privilégiés, s'ils le souhaitent, pour exercer leurs missions en télétravail dans le cadre de redéploiements éventuels de matériel informatique ?

- les restaurants administratifs ont pu accueillir les agents depuis peu grâce au travail des associations qui en assurent la gestion, et des agents techniques qui ne ménagent pas leurs efforts pour assurer à tous, dans tous les locaux, des conditions sanitaires les meilleurs possibles.

M. Girard avait proposé d'envoyer un message à tous les agents sur les sites où existent des restaurants administratifs afin de les encourager à les fréquenter. Nous lui rappelons l'utilité de cette démarche et lui demandons si un message peut être envoyé rapidement.

- les coins repas bénéficient tous du matériel nécessaire à l'utilisation de matériel commun ? Leur organisation a-t-elle été revue afin de permettre une installation des agents en toute sécurité sanitaire ?

- l'utilisation de climatiseurs et de ventilateurs est proscrit en cette période. Nous avons connu une période de forte chaleur l'année dernière. Peut-on réfléchir avant de rencontrer des difficultés à des mesures à mettre en place pour éviter de le faire dans l'urgence ?

- il est déconseillé d'utiliser les sèche-mains électriques et les agents se servent de papier toilette, ce qui n'est pas adapté. Pourrait-on fournir des rouleaux d'essuie-tout ou du papier adapté pendant la période de vigilance sanitaire ?

- quelles mesures ont été prises pour pallier l'absence d'agents techniques en nombre suffisant à Brassart ?

Nous demandons la réunion d'un CHSCT, en présentiel, où seront présentés les réponses des responsables sur les mesures prises dans le cadre des plans de prévention.

Comme nous l'avons déjà fait, nous renouvelons notre demande d'organisation d'un CDAS, en présence des représentants d'associations de restauration dans des délais très courts.